

CERTIFICAT DE SPECIALISATION

CONDUITE D'UN ELEVAGE BOVIN LAIT

RNCP 38332 : Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire — Date de validité : 01/01/2029

Formation en apprentissage (1 an)



Objectif :

Être autonome dans la conduite de l'élevage laitier au quotidien

Poursuite d'études

BTS, titre professionnel agricole

Débouchés :

Responsable d'élevage, technicien d'élevage, salarié qualifié, salarié en service de remplacement

Taux de réussite



Taux d'insertion professionnelle

100 %

Méthode mobilisée : l'alternance

Contrat d'apprentissage d'un an dont 13 semaines en formation et 70% en entreprise

Un statut qui permet :

- D'allier pratique et théorie
- D'acquérir de l'expérience professionnelle rémunérée
- De centrer la formation sur les mises en situation professionnelle
- De se confronter à l'expérience du salariat



Route de Plouider 29260 LESNEVEN



www.ireo.org



contact@ireo.org



02 98 83 33 08

Une formation professionnelle

2 modules de formation, en 13 semaines en centre :

- UC 1 : Organisation d'un système d'élevage laitier, analyse technico-économique
- UC 2 : Mise en œuvre des différentes techniques d'élevage

Nos atouts

Un réseau de professionnels

- Au moins un professionnel ou intervenant par semaine
- Des visites d'élevages, de stations expérimentales, d'entreprises de nutrition animale et de génétique

Une formation dynamique

13 semaines à thème (455 h) pour aborder :

- L'alimentation, les fourrages
- Les robots et nouvelles technologies
- La protection sanitaire des troupeaux
- La génétique, la reproduction
- La traite

Un suivi individualisé permis par :

- Un effectif d'une douzaine de stagiaires
- Des suivis de l'apprenant sur l'exploitation support
- Des formateurs présents sur site, professionnels et disponibles

Modalités d'évaluation

Evaluations continues par UC (Unités Capitalisables) en centre de formation, 3 épreuves orales et/ou pratiques. Possibilité de valider plusieurs blocs de compétences.

Modalités et délais d'accès :

Pré-requis :

Diplôme agricole de niveau 4 ou dérogation DRAAF ou une expérience professionnelle pertinente

Inscription : - Sur «Parcoursup», étudiant et apprenti, de fin janvier à mi-mars (phase complémentaire fin juin)

- Rencontres individualisées sur rendez-vous

Rentrée : octobre/novembre.

Tarifs : formation financée par l'OCAPIAT pour les apprentis

Possibilité de repas et d'hébergement